

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 32 (1891), p. 105-114

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32__105_0

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1891.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MARS 1891.

SOMMAIRE. — Le Congrès des sociétés savantes. — Le coefficient des risques en Autriche. — Les budgets comparés de cent familles d'ouvriers, d'après les travaux de Le Play. — La situation forestière de la France. — Le comptage de la circulation des routes départementales et des chemins vicinaux. — Rapport de M. Neymarck sur la situation financière de la Société. — Motion d'ordre de M. Nogues. — La population française, par M. Levasseur. — L'imperfection croissante des dénominations français, discussion : MM. Bertillon, Vannacque, D^r Vacher, Noguès et Turquan.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Jules de Crisenoy.

Le procès-verbal de la séance du 18 février est adopté.

La correspondance contient une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts relative au prochain congrès des sociétés savantes.

Ce congrès aura lieu le mardi 19 mai prochain à la Sorbonne, à 2 heures précises, et ses travaux se poursuivront durant les journées des mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 mai.

Le samedi 23 mai sera consacré à la séance générale, présidée par le Ministre, et qui se tiendra dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

M. le Ministre demande à la Société de vouloir bien désigner ceux de ses délégués qui auront le mandat de traiter devant le congrès une des questions du programme, ou bien une question nouvelle. Dans ce dernier cas, les délégués sont invités à faire connaître avant le 30 avril, non seulement le titre, mais une analyse sommaire des communications qu'ils auraient l'intention de présenter.

La Société désigne pour remplir les fonctions de délégués : MM. Tarry (Harold), Neymarck, Turquan, Vannacque, Harbulot, Paul Chalvet, Decroix.

Les cartes d'entrée leur seront distribuées par les soins du secrétariat.

M. le PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre par laquelle M. le Ministre de l'agriculture informe la Société qu'il lui continue pour l'exercice courant la subvention de 1,200 fr. dont elle bénéficie depuis plusieurs années.

Cette nouvelle marque de la bienveillance de M. le Ministre de l'agriculture est accueillie par les plus vifs applaudissements. M. le Président ajoute qu'il s'empressera de remercier M. le Ministre au nom de la Société.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL fait l'énumération des ouvrages et documents offerts à la Société depuis sa dernière séance. La liste de ces publications se trouve ci-après (1).

Parmi les documents officiels figurent un certain nombre d'exemplaires de la *Statistique agricole annuelle* dont la présentation a été faite à la dernière séance. Les exemplaires sont distribués, séance tenante, à ceux des membres présents qui ont exprimé le désir de posséder cet ouvrage.

Les documents étrangers comprennent trois volumes envoyés par l'Autriche concernant le mouvement des marchandises à l'entrée et à la sortie, et la statistique des établissements pénitentiaires. De son côté la Prusse a envoyé deux volumes de sa statistique générale, l'un portant sur les récoltes et l'autre sur les causes de mort. Il y a lieu de citer en outre un fort envoi de la Finlande dans lequel se trouve l'*Annuaire statistique* de ce pays pour l'année 1890. Cet annuaire est très complet sous un petit format et fait connaître la Finlande sous tous ses aspects. La lecture en est rendue facile par les titres et rubriques de tableaux qui sont rédigés en français; à la dernière page, consacrée aux poids et mesures, on relève une indication qui doit être portée à la connaissance de tous, c'est que, depuis plusieurs années, la Finlande a adopté, pour ses poids et mesures, le système métrique français.

M. Maurice BELLOM fait hommage à la Société d'une nouvelle étude sur les *coefficients de risques*. Cette étude, qui s'applique à l'Autriche, est le pendant de celle qu'il a faite sur le même sujet pour l'Allemagne, et dont il a été rendu compte dans le précédent procès-verbal. Elle est de nature à intéresser la Société de statistique par les tableaux qui ont servi à la classification des industries et à l'établissement des tarifs de risques. Ces tableaux, au nombre de onze, sont l'objet d'une comparaison fort instructive avec les tableaux analogues de l'Allemagne. Ils permettent de constater que, si dans le système allemand il suffit de connaître la statistique des accidents, l'application du système autrichien exige un ensemble de renseignements beaucoup plus complets.

M. Émile CHEYSSON, qui se trouve, à son grand regret, empêché d'assister à la séance de ce jour, adresse à la Société un ouvrage important qu'il vient de terminer en collaboration avec M. Alfred Toqué, ingénieur des mines. Cet ouvrage renferme les budgets comparés des cent monographies de famille publiées d'après un cadre uniforme dans la grande publication de Le Play sur les ouvriers européens et les ouvriers des deux mondes.

La Société a été tenue au courant, par M. Cheysson lui-même, de la signification qu'il faut attacher aux monographies de famille : sans empiéter sur la statistique dont elle est le corollaire, la monographie l'éclaire en faisant connaître certains détails caractéristiques, qui font apprécier les phénomènes dans toute leur portée.

M. Cheysson offre de plus à la Société deux petites brochures, l'une concernant *les lacunes de la statistique et les lois sociales*, dans laquelle l'auteur préconise l'institution d'un bureau de travail, création qui va être heureusement effectuée,

(1) Voir la dernière page du numéro.

grâce à l'initiative de M. Jules Roche, ministre du commerce et de l'industrie, l'autre portant sur *les caisses régionales de prévoyance*. Ces deux communications ont été faites au congrès des sociétés savantes, le 30 mai 1890.

M. HENNEQUIN présente, au nom de l'auteur, M. Henri Boucard, ancien inspecteur général des forêts, une brochure sur la décadence de la propriété boisée et les souffrances des populations forestières; nous reproduisons ici les conclusions de l'auteur :

« Comme le prouvent les tableaux officiels de l'administration des douanes, l'importation des bois étrangers, qui était de 50 millions en 1850, atteint 278 millions en 1880.

« Exempts des impôts et de toutes les charges qui pèsent sur notre production, entrant en France sans payer de droits, jouissant sur les chemins de fer de tarifs exceptionnels, usant gratuitement de nos canaux, les bois étrangers, *chêne* et *sapin*, ont envahi nos marchés, pénétré dans toutes les localités, écrasé nos bois similaires qui restent sur pied ou ne trouvent plus acquéreurs qu'à des prix avilis.

« Nombreux, syndiqués, puissants, actifs, enrichis, les importateurs soutiennent, contrairement à toute vérité, que nos bois, étant de qualité inférieure, sont inutilisables, et que, d'ailleurs, la France n'a plus ni futaies de *chêne*, ni futaies de *sapin*.

« Nos propriétaires forestiers sont découragés et manquent d'entente; notre commerce est appauvri et désorganisé, nos ouvriers de forêts, réduits à la misère, souffrent en silence.

« Cependant la vérité est une : *Nous avons des bois qui valent mieux que ceux qu'on nous apporte; il faut les exploiter et ne recourir aux bois étrangers qu'après avoir assuré la consommation de tous les nôtres.* »

M. Auguste VANNACQUE présente, au nom du Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, le dernier tome paru de la *Statistique annuelle de la France*. Ce volume renferme la statistique de 1888 et celle de 1889. Le prochain, qui rentrera dans les conditions ordinaires de publicité, s'appliquera à l'année 1890. Sans vouloir faire ici une analyse détaillée de cet important document, qui, dans ses grandes lignes, ressemble aux publications précédentes, M. Vannacque indique les développements nouveaux donnés à la statistique, parmi lesquels il se contentera de citer la statistique des dépôts de mendicité, qui a été établie sous l'inspiration de M. de Crisenoy, celle des libéralités, qui a été complètement transformée sur les indications de M. Ducrocq, la statistique de la marine marchande, celle des grèves. La partie démographique a été traitée avec un soin particulier, et quelques modifications, portant principalement sur la classification des âges, ont été introduites dans la statistique de la mortalité infantile. De nouveaux progrès sont à l'étude, et le service de la statistique générale ne négligera aucun effort pour les faire aboutir.

M. HENNEQUIN fait connaître les renseignements qu'il a bien voulu prendre au ministère de l'intérieur sur les moyens d'opérer le recensement de la circulation sur les routes départementales et sur les chemins vicinaux de grande communication. Il résulte de ces renseignements que ces opérations assez coûteuses s'effectueraient aux frais des départements que l'on ne peut obliger à les entreprendre.

Dans ces conditions et malgré l'intérêt de la question, M. le Président estime qu'il n'y a pas lieu d'émettre et d'adresser au ministère de l'intérieur un vœu qui ne pourrait avoir aucun résultat. (*Assentiment.*)

M. Alfred NEYMARCK, rapporteur de la Commission des comptes, présente, au nom du Conseil, un compte rendu sommaire de la situation financière de la Société au 31 décembre 1890.

Il résulte des comptes annexés au présent procès-verbal que l'ensemble des ressources ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1890 s'est élevé à :

Ressources ordinaires.	9,146 ^f 35	}	11,610 ^f 25
— extraordinaires.	2,463 90		
Les dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, ont été de			9,644 35
Il reste un excédent de			1,968 ^f 90
Auxquels s'ajoutent les sommes en caisse au 1 ^{er} janvier 1890.			151 74
			<u>2,120^f 64</u>

somme égale à l'encaisse au 1^{er} janvier 1891, suivant les comptes détaillés présentés par le trésorier.

Si l'on passe au bilan, on trouve qu'au 31 décembre 1889 :

La valeur des rentes placées ou à placer s'élevait à .	27,992 ^f 60
Au 31 décembre 1890, ce même chapitre s'élevait à	29,067 60
L'excédent est donc de . . .	<u>1,075^f »</u>

Ces valeurs ont été évaluées au prix d'achat; si on les ramenait au cours du 31 décembre 1890, y compris 463 fr. 51 c. de fonds à employer, le portefeuille de la Société représenterait une valeur de 31,961 fr. 60 c., soit sur les valeurs calculées au prix d'achat une plus-value de 2,894 fr. 10 c.

L'attention du Conseil s'est portée sur les moyens d'améliorer encore cette situation et surtout sur les mesures à prendre pour atténuer dans la mesure du possible la perte que pourrait amener la conversion éventuelle de la rente 4 1/2 p. 100, type dans lequel la Société est engagée pour une rente de 306 fr. représentant au prix d'achat une valeur de 7,830 fr. 95 c. La question est à l'étude et ne tardera pas à être résolue.

M. le Rapporteur adresse, au nom du Conseil de la Société, tous ses remerciements aux ministres de l'agriculture et des travaux publics ainsi qu'aux membres du conseil municipal de la ville de Paris pour les subventions importantes qu'ils ont accordées à la Société de statistique, dont ils encouragent si efficacement les travaux. Il fait remarquer que dans le projet de budget de l'exercice courant, un crédit plus élevé a été ouvert pour l'impression du Journal et l'allocation réservée à la rédaction; c'est la conséquence naturelle du désir qui a été exprimé de donner à notre recueil les développements que comportent nos ressources.

Il fait appel aux membres de la Société pour nous amener un plus grand nombre de collègues et de réparer ainsi les vides qui se sont produits depuis plusieurs années dans notre personnel. Il ne peut mieux terminer qu'en remerciant M. le

Secrétaire général et M. le Trésorier du zèle et du dévouement qu'ils apportent dans leurs fonctions.

M. le PRÉSIDENT adresse toutes ses félicitations à M. Neymarck pour la clarté de son exposé. La situation de la Société est favorable, grâce à l'appui que nous ont prêté les pouvoirs publics, mais il appartient aux membres de la Société de la rendre plus favorable encore en suivant les conseils du rapporteur, c'est-à-dire en amenant des membres nouveaux et en ne mettant aucun retard dans le paiement des cotisations.

Personne ne demandant la parole, M. le Président met aux voix les comptes de 1890 et le projet de budget de 1891, et en demande l'approbation.

Les comptes et le budget sont approuvés à l'unanimité.

M. NOGUÈS demande la parole pour une motion d'ordre. Désireux, ainsi qu'un grand nombre de ses collègues, d'amener à nos séances le plus grand nombre de membres possible, il pense qu'on arriverait à ce résultat en donnant plus de variété à l'ordre du jour. A cet égard, il se plaint que certaines communications prennent un temps démesuré, ce qui retarde quelquefois de plusieurs mois les autres communications annoncées, dont plusieurs perdent par là le bénéfice de l'actualité. Il demande qu'il soit remédié à cet état de choses en prescrivant que la durée d'une communication ne pourra pas dépasser une demi-heure. Il lui semble que, sauf les exceptions dont l'assemblée sera juge, ce laps de temps doit suffire aux auteurs pour exprimer leur pensée et faire connaître au moins les conclusions de leur travail.

M. HENNEQUIN demande si, dans ce cas, on ne devrait pas se borner à des communications écrites.

M. le PRÉSIDENT répond que, sans interdire les lectures, il y a plus d'intérêt à ce que les communications soient faites de vive voix.

M. BERTILLON s'associe à la demande de M. Noguès, qu'il trouve parfaitement justifiée, à la condition qu'on n'en fasse pas une règle trop absolue.

M. de FOVILLE l'appuie également, mais en faisant ressortir que ce qui retarde l'ordre du jour, c'est principalement la présentation des ouvrages que leurs auteurs analysent souvent avec trop de développements.

M. le Président répond qu'en ce qui concerne la présentation des ouvrages, les auteurs sont priés de ne pas dépasser le délai de cinq minutes.

Après cet échange d'observations, la proposition de M. Noguès est mise aux voix et adoptée sans opposition.

L'ordre du jour appelle la communication de M. E. Levasseur sur la *Population française*.

Dans une improvisation soulignée à plusieurs reprises par les applaudissements de l'assemblée, l'orateur fait connaître les principes qui l'ont guidé dans la rédaction du grand ouvrage en trois tomes qu'il a consacré à la population. Après avoir indiqué à grands traits l'historique de la question, il étudie successivement les mouvements de la population française dans le passé et à l'époque actuelle, et indique

dans quelle mesure ces mouvements diffèrent de ceux des populations étrangères. Il se résume en présentant les conclusions statistiques ou philosophiques qu'il a cru devoir tirer des faits en ce qui concerne la natalité, la mortalité et la longévité. Il lui semble que ces conclusions peuvent donner lieu à un débat intéressant, auquel il ne manquera pas de s'associer.

Ce débat pourra s'ouvrir lorsque le travail de M. Levasseur aura paru dans le Journal et, sur la demande de M. Neymarck, cette discussion est dès à présent inscrite à l'ordre du jour.

M. FLECHEY demande si certaines questions que M. Levasseur n'a pu aborder aujourd'hui, mais qui se trouvent traitées dans son ouvrage, ne pourraient pas être discutées en même temps. Il se réserve, en ce qui le concerne, de présenter quelques observations sur la question du *libre arbitre*, dont M. Levasseur a donné une solution magistrale, mais qui n'en comporte pas moins certains éclaircissements.

En regagnant son banc, M. Levasseur reçoit les félicitations empressées de ses collègues et M. le Président les confirme en remerciant l'orateur qui a su, dans le délai si court qui lui était assigné, résumer avec tant de clarté l'importante question qu'il avait à traiter.

M. le D^r BERTILLON ayant exprimé le désir de répondre à la déclaration faite dans la précédente séance par M. Vannacque, au sujet du mémoire qu'il a présenté sur l'imperfection croissante des dénombremens français, M. le Président lui accorde la parole.

M. Bertillon se déclare tout disposé à accepter une partie des arguments de son honorable confrère, mais il a le regret de ne pas être d'accord avec lui sur les causes qu'il attribue au renflement extraordinaire que présente la courbe de la population par âge, dans l'intervalle de 20 à 25 ans. L'immigration ne lui paraît pas suffire pour justifier cette anomalie qui, par son ampleur, dépasse toutes les limites.

Jamais on ne lui fera croire que la population de 20 à 25 ans puisse dépasser celle de 0 à 5 ans, d'autant plus que l'anomalie cesse dès l'âge suivant. Ce fait ne peut que résulter d'erreurs dans le recensement, erreurs dont il faut rapporter la source aux tableaux de dépouillement, lesquels auraient besoin d'être soigneusement vérifiés.

M. VANNACQUE persiste à penser qu'une erreur matérielle ne suffirait pas à elle seule pour expliquer l'état anormal de la population de 20 à 25 ans. Cette anomalie n'a pas échappé au service de la statistique qui l'a très nettement mise en évidence dans les documents manuscrits et dans les graphiques qu'elle a fait figurer à l'Exposition universelle de 1889.

En même temps qu'il relevait l'anomalie, le service de la statistique en recherchait les causes et déterminait les points du territoire sur lesquels elle était le plus frappante.

Or, si on en excepte certaines localités, on peut estimer que l'exagération de la population adulte doit être attribuée pour partie à l'immigration étrangère, ainsi qu'aux modifications subies par la population française en 1861 et en 1870-1871 et pour partie aussi aux déclarations inexactes de certaines personnes désireuses de ne pas accuser leur âge réel.

M. LEVASSEUR croit que c'est là ce qui se passe en effet, et il rappelle à ce propos ce qu'il a déjà dit des femmes, et principalement des femmes célibataires auxquelles il répugne d'indiquer leur âge exact au delà de 25 ans. C'est là un fait trop connu pour qu'il croie devoir insister.

M. NOGUÈS croit trouver une explication du fait dans la manière même dont s'opère le recensement qui lui paraît devoir comporter, par suite de la présence sous les drapeaux d'une foule de jeunes gens de cet âge, un certain nombre de doubles emplois, ces jeunes gens étant compris, malgré leur absence, dans le recensement à domicile par l'instituteur qui les connaît, lorsque, d'autre part, ils sont recensés au régiment.

M. le D^r VACHER insiste sur l'influence de l'immigration. Cette influence est manifeste aux États-Unis qui reçoivent chaque année plus de 500,000 émigrants, et encore davantage depuis quelque temps. Elle doit se manifester, quoique dans une moindre proportion, en France, où l'on compte actuellement plus d'un million d'étrangers. Il reconnaît d'ailleurs toutes les déficiences des dénombrements français, quoique ces dénombrements lui paraissent valoir ceux de la plupart des États étrangers.

M. TURQUAN annonce que, dans la préparation des cadres du nouveau recensement qui doit, comme on le sait, avoir lieu le 12 avril prochain, toutes les précautions ont été prises pour assurer l'exactitude du dénombrement par âges. Les tableaux contiennent à cet égard non seulement les années d'âges jusqu'à 25 ans, mais une récapitulation par période de cinq ans, ce qui permettra de mieux comparer la période dont il s'agit aux périodes précédentes. Il a été convenu, de plus, que les tableaux de dépouillement pourraient être réclamés par l'administration centrale.

A la suite d'un échange d'observations entre MM. Bertillon et Levasseur et personne ne demandant plus la parole, la clôture du débat est prononcée.

Avant de lever la séance, M. le Président annonce que la réunion d'avril sera consacrée, pour la plus grande partie, à la discussion du mémoire de M. Georges Martin. De nombreuses communications sont annoncées : *Les Chemins de fer et l'impôt*, par Alf. Neymarck ; *La Fin de la crise*, par M. Cl. Juglar ; *Le nouveau Census des États-Unis*, par M. le D^r Vacher ; *La Statistique de la morbidité en Allemagne et en Autriche*, par M. Maurice Bellom. De plus, à une date qui sera ultérieurement fixée, la question des tarifs de douane sera amorcée par MM. Vannacque et Juglar ; on voit par là que le Bureau s'efforce d'assurer de plus en plus l'intérêt des séances. On ne saurait donc trop inviter nos collègues à ne pas y manquer. Les séances sont précédées, comme on le sait, d'un dîner ; il conviendrait également d'y prendre part en nombre, car c'est dans les conversations familières *inter pocula* que les idées se produisent en germe, et servent de préparation à nos travaux définitifs. (*Marques d'adhésion.*)

La séance est levée à onze heures et demie.

II.

COMPTES DE 1890

ET PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1891.

I. RESSOURCES

		RESSOURCES	
A. — RESSOURCES ORDINAIRES.		réalisées en 1890.	prévues pour 1891.
Arrérages . . .	des rentes	1,023 ^r 80	1,032 ^f »
	du legs Bourdin	36 »	36 »
Cotisations non rachetées à 25 fr.	133 cotisations encaissées en 1890 3,325 ^r »	3,339 »	» »
	A valoir sur 1 cotisation due en 1890 14 »		
	145 cotisations à encaisser en 1891 (1)		
Abonnements . . .	147 en 1890	1,653 95	» »
	167 en 1891	» »	1,900 »
Subventions. . .	de la ville de Paris	1,000 »	1,000 »
	du Ministère de l'Agriculture	1,200 »	1,200 »
	du Ministère des Travaux publics	500 »	500 »
	du Ministère de l'Instruction publique (contre 25 exemplaires du Journal de la Société)	300 »	300 »
Vente de numéros du Journal		93 60	100 »
Totaux des ressources ordinaires. . .		9,146 ^r 35	9,693 ^r »

B. — RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

Provision de 1889 à placer en rente en 1890	713 ^r 90	» »
Rachat de cotisations en 1890 925 ^f »	1,575 »	» »
Annuités de 1885, 1886, 1887, 1888 et 1889 perçues en 1890 400 »		
Annuités payables en 1891 et en 1892 perçues en 1890 250 »		
Rachat de cotisations en 1891, y compris l'arriéré	» »	1,025 »
Cotisations de 1889 perçues en 1890	100 »	» »
1 abonnement de 1888 et 2 abonnements en 1889 perçus en 1890	39 »	» »
Réserve 1889 pour la médaille Bourdin à décerner fin 1891	36 »	» »
Provision de 1882 pour réimprimer 4 numéros du Journal de 1882 épuisés	» »	699 »
Totaux des ressources extraordinaires. . .	2,463 ^r 90	1,724 ^r »

C. — RELIQUAT LIBRE DES EXERCICES ANTÉRIEURS.

Encaisse au 1 ^{er} janvier	151 ^r 74	2,120 ^r 64
Cotisations arriérées (2).	511 »	511 »
Abonnements arriérés	636 »	636 »
	1,298 ^r 74	3,267 ^r 64

RÉCAPITULATION.

A. — Ressources ordinaires	9,146 ^r 35	9,693 ^r »
B. — Ressources extraordinaires	2,463 90	1,724 »
C. — Reliquat libre des exercices antérieurs	1,298 74	3,207 64
	12,908 ^r 99	14,684 ^r 64

(1) Le personnel en 1891 se compose de 372 membres, savoir : 4 membres d'honneur; 138 membres fondateurs; 145 membres titulaires; 5 membres correspondants; 80 membres associés.

(2) Les recouvrements à opérer sur les exercices antérieurs (cotisations) ont été frappés d'une dépréciation de 300 fr.

II. DÉPENSES.

A. — CHARGES ORDINAIRES.

		DÉPENSES	
		faites en 1890	prévues pour 1891.
Secrétariat, procès-verbaux, administration, publications.		1,100 ^f »	1,200 ^f »
Indemnité au trésorier		900 »	1,100 »
Frais de recouvrement et de publicité		100 »	100 »
Impression du Journal		3,887 80	4,600 »
Rédaction du Journal.		576 »	900 »
Frais de location et dépenses accessoires des séances.	{ 84, rue de Grenelle 28, rue Danton . .	{ 766 ^f 25 159 90 }	
		926 15	700 »
Bibliothèque	{ Allocation au bibliothécaire Menues dépenses	{ » » 36 » }	{ 250 » 50 » }
Frais de convocations, gratifications et divers		234 50	300 »
Réserve pour faire face à la destination du legs Bourdin, à décerner fin 1891		72 »	36 »
Totaux des dépenses ordinaires		<u>7,832^f 45</u>	<u>9,236^f »</u>

B. — CHARGES EXTRAORDINAIRES.

Immobilisation, pour achat de rentes, sous forme de capital engagé.	Provision de 1889 à placer en 1890. . .	713 ^f 90	
	Sur les ressources de 1890.	671 50	1,025 ^f »
	Provision de 1890 à placer en 1891. . .	403 50	
Crédit éventuel ouvert au Président pour représentation de la Société		20 »	200 »
Mobilier à acheter pour la rue Danton.		» »	400 »
Médaille d'or. — Prix Bourdin à décerner fin 1891. . .		» »	108 »
Réimpression de 4 numéros de 1882 et autres numéros épuisés		» »	600 »
Totaux des dépenses extraordinaires.		<u>1,808^f 90</u>	<u>2,333^f »</u>

RÉCAPITULATION.

A. — Charges ordinaires	7,832 ^f 45	9,236 ^f »
B. — Charges extraordinaires	1,808 90	2,333 »
Totaux généraux des dépenses	<u>9,641^f 35</u>	<u>11,569^f »</u>

(2) Au Crédit foncier . . .	1,405 ^f 36	} 2,120 ^f 64.
Chez le trésorier. . . .	715 ^f 28	